

Beaune, le 30/11/2018

Je soussigné Caroline PARENT, demeurant au 14 rue Pierre Joigneaux à Beaune, certifie que les frais liés à la présence de mon fils Arthur BERTRAND sur la scène du Beaune Blues Boogie pour couvrir sa tenue vestimentaire se sont élevés à 200€.

Bien cordialement



Caroline PARENT